

Séance du Conseil général du 23 février 2026 (2021-2026)

Point 9: DIVERS

Postulat n° 240	Déposé le 23 février 2026
Auteurs et co-auteur(s)	Mmes et M. Marie-Claire Rey-Baeriswyl (CG), Marine Jordan (PS), Guy-Noël Jelk (PS), Denise Cardoso de Matos-Berger (PS), Isabelle Sob (Le Centre/PVL), Alicia Schaller (Vert·e·s), Monica Mendez (Vert·e·s), Elisa Nobs (CG) et Valérie Kohler (Le Centre/PVL)
Objet	"Etudier de possibles projets de prévention et de lutte contre l'âgisme à Fribourg"
<i>Décision quant à la transmission prévue en séance du Conseil général du mardi 31 mars 2026</i>	
Le texte original signé est disponible sur demande au Secrétariat du Conseil général.	

Développement du postulat

Chacun·e de nous a fait au moins une expérience de l'âgisme¹... En Suisse, (cf. enquête sur le vivre ensemble, OFS en 2024), 15% de la population entre 15 et 88 ans indique avoir été victime de discriminations liées à l'âge².

L'âgisme est une discrimination méconnue, qui passe souvent inaperçue, car l'âgisme est accepté socialement et toléré dans nos sociétés.

"L'âgisme³ apparaît lorsque l'âge est utilisé pour catégoriser et diviser les gens d'une façon qui entraîne une discrimination, des conséquences négatives, des désavantages et des injustices". Dans le monde⁴, cette discrimination est plus fréquente que le racisme et le sexisme⁵; elle s'adresse autant aux jeunes⁶ qu'aux aîné·e·s.

L'âgisme est partout: il peut être structurel (inscrit dans les lois et règlements, dans nos institutions); interpersonnel et auto-intégré (nos propres préjugés). Il se manifeste dans les domaines de la santé, des médias et de l'emploi.

Quelques exemples:

- L'âgisme se cache dans les politiques qui tendent à rationner les soins de santé en fonction de l'âge. Des suppléments financiers ou d'exclusion des prestations pour les personnes à partir d'un certain âge (opérations, traitements ou médicaments plus prescrits ni remboursés ; tarification médicale spécifique ; assurances de manière générale ; location de voiture ou prêts hypothécaires).

¹ [https://www.seimoverlag.ch/fr/daten-woerterbuch/ageism-altersdiskriminierung/](https://www.seismoverlag.ch/fr/daten-woerterbuch/ageism-altersdiskriminierung/)

² <https://www.vd.ch/population/seniors/politique-cantonale-de-la-vieillesse/titre-par-defaut>

³ <https://www.cisssca.com/soins-et-services/prevention-et-conseils-sante/agisme#:~:text=L'%C3%A2gisme%20appara%C3%AEt%20lorsque%20,exclusion%20sociale%20des%20personnes%20a%C3%AEn%C3%A9es> « L'âgisme regroupe les stéréotypes (la façon d'envisager l'âge), les préjugés (ce qu'inspire l'âge) et la discrimination (la façon de se comporter), dont on est soi-même victime ou dont autrui est victime en raison de l'âge.

⁴ Selon l'Organisation mondiale de la santé, [une personne sur deux dans le monde](https://www.vd.ch/population/seniors/politique-cantonale-de-la-vieillesse/titre-par-defaut) aurait des attitudes et des comportements âgistes. <https://www.vd.ch/population/seniors/politique-cantonale-de-la-vieillesse/titre-par-defaut>

⁵ <https://www.tdg.ch/l-agisme-est-plus-frequent-que-le-racisme-et-le-sexisme-289463398857>

⁶ <https://www.vd.ch/population/seniors/politique-cantonale-de-la-vieillesse/titre-par-defaut>

- L'âgisme se révèle dans les pratiques des entreprises qui limitent les possibilités des jeunes de contribuer à la prise de décision sur le lieu de travail. Ou quand les personnes âgées ne retrouvent pas de travail (à compétences égales avec une personne plus jeune).
- L'âgisme est vécu dans certains comportements dénigrants adoptés dans le cadre de relations entre générations; les plaintes des personnes âgées sont banalisées en disant "c'est normal à votre âge d'avoir mal".
- L'âgisme est même intégré par les personnes elles-mêmes, quand elles s'imposent des limites, à cause de stéréotypes intériorisés sur ce qu'une personne d'un certain âge peut être ou peut faire.
- o Les conséquences sanitaires, sociales et économiques⁷ sur nos sociétés sont grandes: l'âgisme favorise l'exclusion et la non-participation sociales⁸, l'insécurité financière, les comportements à risque (alimentation malsaine, abus d'alcool, tabagisme) et nuit à la qualité de vie⁹.
- o Des stratégies permettent de prévenir et combattre l'âgisme:
 - les politiques et le droit¹⁰, vont lutter contre les inégalités fondées sur l'âge et de protéger les droits fondamentaux de chacun-e;
 - les activités éducatives peuvent accroître l'empathie, dissiper les idées fausses sur les différents groupes d'âge, modifier les préjugés (informations exactes et exemples contraires aux stéréotypes);
 - les interventions intergénérationnelles peuvent contribuer à combattre préjugés et stéréotypes intergroupes¹¹ par des projets partagés dans le cadre d'associations de quartier, de sociétés locales, de bénévolat (aide aux devoirs, senior-e-s en classe), par un équilibre des âges dans les équipes de travail.
 - Des modes de communication et des contenus véhiculés : données fiables sur les réalités des personnes de différents âges, choix d'images non discriminantes utilisées dans les médias et la publicité, mais aussi dans la recherche et dans les administrations publiques.
- o Indéniablement, cette problématique touche notre ville qui compte 24% de senior-e-s et 21.7% de jeunes de moins de 20 ans.

Par chance, les concepts de l'enfance et de la jeunesse, celui des senior-e-s, récemment mis en place pourraient développer des mesures¹² précises, rapides, et participatives qui contribueraient à prévenir l'âgisme de toutes les générations!

⁷ <https://www.who.int/fr/news/item/18-03-2021-ageism-is-a-global-challenge-un>

⁸ <https://rompreaveclagisme.ca/les-consequences-de-lagisme/#:~:text=L'%C3%A2gisme%20peut%20aller%20jusqu,plus%20participatif%20et%20plus%20solidaire!>

⁹ "L'âgisme peut modifier la perception que nous avons de nous-mêmes, éroder la solidarité entre les générations, limiter notre capacité à tirer profit de la contribution des jeunes et des personnes âgées, ou en diminuer l'importance, et il peut entraîner des répercussions sur notre santé, notre longévité et notre bien-être ainsi que des conséquences économiques non négligeables. Par exemple, l'âgisme est associé à la survenue anticipée du décès (de 7,5 ans), à une mauvaise santé physique et mentale et à un rétablissement plus lent après une invalidité chez les personnes âgées". Cf. Roulet-Schwab op.cit.

¹⁰ La Constitution suisse (art.8.2.) interdit explicitement la discrimination fondée sur l'âge (art. 8.2 Cst.).

¹¹ <https://www.who.int/fr/news-room/questions-and-answers/item/ageing-ageism#:~:text=Qu'est%20ce%20que%20l,en%20raison%20de%20l'%C3%A2ge.>

¹² Quelques mesures de lutte contre l'âgisme existent déjà.

Le présent postulat demande au Conseil communal de proposer un ensemble de mesures de prévention de l'âgisme, à concevoir en collaboration avec des acteurs aux savoirs d'expériences et aux savoirs professionnels¹³, sous des formes multiples, par exemple:

- dans le 1700 et le site internet de la Ville, en veillant à une communication neutre et objective;
- dans un appel à projets spécifiquement orientés vers la solidarité intergénérationnelle¹⁴, l'utilité, l'accomplissement et l'appartenance à la communauté;
- dans une campagne de sensibilisation en communication dans l'espace public;
- dans un ensemble d'activités dans le cadre scolaire (dès le plus jeune âges);
- une thématique commune à débattre dans le Conseil des jeunes et le Conseil des senior·e·s;
- etc.

Fribourg, le 23 février 2026

¹³ Exemples inspirants : <https://www.ciSSsca.com/soins-et-services/prevention-et-conseils-sante/agisme#:~:text=L'%C3%A2gisme%20appara%C3%AEt%20lorsque%20l'exclusion%20sociale%20des%20personnes%20a%C3%AEt%C3%A9es>

¹⁴ comme Ville plurielle